SITE INTERNET DE SAINT-ARMAND

SOMMAIRE EXÉCUTIF

PRÉSENTÉ AU

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ARMAND

PRÉPARÉ PAR

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ARMAND SUR INTERNET

1ER AVRIL 2008

© 2008 Tous droits réservés – Société de développement de Saint-Armand sur Internet

DÉFINITION DU PROJET DE MISE EN ŒUVRE DU SITE INTERNET DE SAINT-ARMAND

Le présent sommaire exécutif a pour but de présenter les grandes orientations entourant la mise en oeuvre du site Internet de Saint-Armand. Il vise à décrire sommairement la plateforme de publication proposée en terme de technologie, les volets organisationnel et technique du site ainsi qu'un bref aperçu de la gestion du site, des étapes de réalisation et du cofinancement du projet.

CONTEXTE

Le 1er mars dernier, un groupe de citoyen s'est formé afin d'analyser différents scénarios qui pourraient assurer dorénavant la présence de Saint-Armand sur Internet. Ce regroupement a pris la forme d'un organisme sans but lucratif : **LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ARMAND SUR INTERNET** qui a pour mission de développer et maintenir un site Internet concernant Saint-Armand afin de promouvoir la communauté, de favoriser sa visibilité sur Internet et d'offrir aux internautes :

- Un site informatif accessible dans les deux langues ;
- Un contenu municipal et communautaire ;
- Un reflet de la vie sociale et culturelle ;
- Un regard sur l'histoire et le patrimoine bâti ;
- Une découverte des attraits et paysages ;
- Des liens de référencement ainsi qu'une vitrine publicitaire.

VERS UN SITE WEB CONJOINT COMMUNAUTÉ ET MUNICIPALITÉ

Ce site sera géré conjointement par la municipalité et la Société afin de refléter les besoins de la municipalité et ceux de la communauté. Conformément au communiqué ~ pour diffusion, déposé officiellement au Conseil municipal de Saint-Armand le 3 mars 2008 par la Société de développement de Saint-Armand sur Internet. Une motion a été proposée et dûment adoptée par le conseil municipal à l'effet que la municipalité donnait son accord de principe afin d'aller de l'avant avec la création du site Internet de Saint-Armand. Le présent sommaire exécutif est déposé à la municipalité afin de résumer le projet. Il sera débattu lors de la séance du conseil municipal du lundi 7 avril 2008 et le conseil municipal devrait se prononcer le même jour.

TECHNOLOGIE SÉLECTIONNÉE

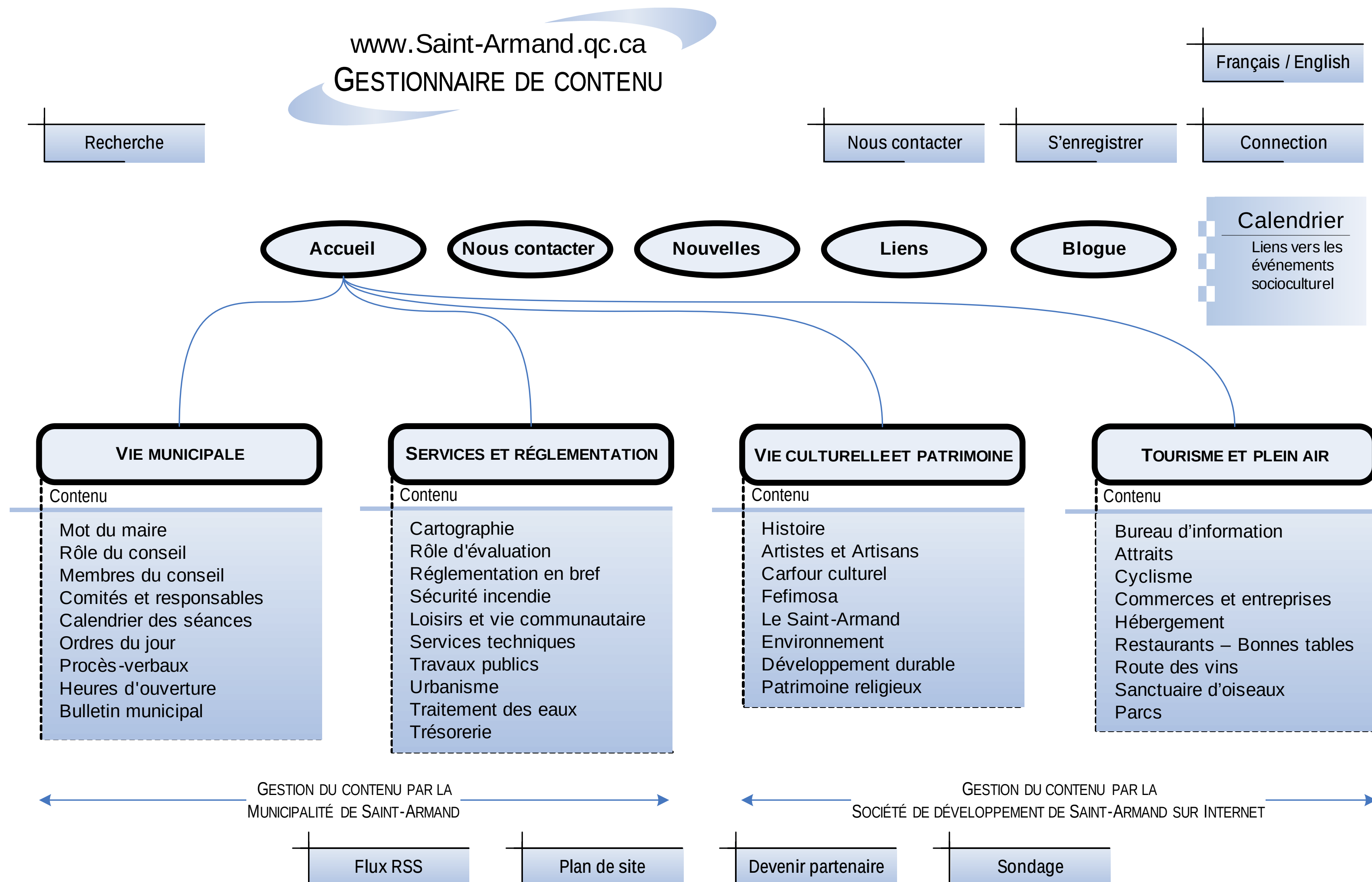
La technologie Joomla[*] a été sélectionnée pour développer le site Internet. Cette technologie est un puissant système de gestion de contenu de site Web dynamique ''Content Management System (CMS)''. Il est distribué sous licence de documentation libre GNU/GPL, simple à installer et facile à administrer. Il permet de créer et de mettre à jour un site Web multilingue en temps réel, sans grandes connaissances techniques. Le gestionnaire de contenu est une application Internet qui permet de gérer le contenu d'un site Web. Il permet entre autre au gestionnaire ou l'auteur du contenu de contrôler la création, la modification et le retrait du contenu d'un site Web sans avoir besoin de l'expertise d'un webmestre. L'information ou le contenu, est ajouté à une base de données par l'intermédiaire d'une interface Web, puis formatée par des gabarits de modèles graphiques pré-établis et finalement éditée en temps réel.

SOUPLESSE ET RENTABILITÉ

Un gestionnaire de contenu est une application universelle, compatible avec tous les formats de fichiers et les gabarits graphiques Web conçu par et pour des créateurs de contenu. Comme il ne nécessite que très peu de connaissances techniques spécialisées, d'où la possibilité de le rentabiliser à très court terme. En implantant une solution CMS qui cible les besoins d'affaires, une organisation peut augmenter sa productivité, la satisfaction de sa clientèle et accroître son retour sur investissement. Un outil souple qui s'adapte a l'évolution des activités d'affaires.

[*] Référence : http://joomlacanada.org
http://opensourcecms.com/index.php?option=com_content&task=view&id=2097

Architecture de l'information - Modèle proposé



PLAN DE TRAVAIL POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SITE

ÉTAPES DE RÉALISATION	MUNIC.	SOCIÉTÉ	EXPERT	DATE
1. Enregistrer le nom de domaine	✓	✓		1er avril 2008
2. Ouvrir un compte d'hébergement		✓		
3. Enregistrer et création du compte et courriels	✓	✓		
4. Compiler le matériel visuel et les textes		✓		
5. Graphisme de l'image de marque		✓	✓	
6. **Début du mandat d'accompagnement**		✓	✓	
7. Installer Joomla sur le serveur de développement			✓	
8. Créer la base de données Appache/MySql			✓	
9. Sélectionner un template (achat ou GNU)		✓	✓	
10. Définir le style de coloris selon le Template sélectionné		✓		
11. Paramétrer la bannière			✓	
12. Intégrer l'image de marque : logo, armoirie, etc.			✓	
13. Définir les composants qui seront utilisés		✓	✓	
14. Trouver les mambots (achat ou GNU)		✓	✓	
15. Installer les mambots			✓	
16. Paramétrer les modules nécessaires			✓	
17. **Approbation du client / municipalité**	✓	✓		
18. Configurer les fonctionnalités			✓	
19. Installer les modules et composantes			✓	
20. Créer les sections et les catégories			✓	
21. **Approbation du client / municipalité**	✓	✓		
22. Correctifs finaux			✓	
23. Transfert sur le serveur d'hébergement			✓	
24. Formation sur l'administration du site	✓	✓	✓	
25. Transfert des articles – Textes et images		✓		
26. Remplir le contenu	✓	✓		
27. **Lancement du site**	✓	✓		**1er juin 2008**

COFINANCEMENT

La Société de développement de Saint-Armand sur Internet s'engage en outre à fournir toutes les ressources, humaines, matérielles et financières, nécessaires afin d'assurer le développement, la mise en œuvre, la mise en service et l'entretien du site Internet.

Deux sources principales de revenus seront élaborées afin d'obtenir les fonds nécessaires au fonctionnement de la Société à court et à moyen terme. Une première source de revenu proviendra de la vente de carte de membre avec possibilité d'hyperlien et de visibilité Internet. La deuxième source de revenus émanera de la recherche de commanditaires, qui verront leur logo bien en vue sur une page partenaire ainsi qu'un hyperlien vers leur site Internet. Les revenus anticipés pour la première année d'opération sont de l'ordre de quatre mille dollars (4 000$).

La municipalité de Saint-Armand s'engage à fournir à la Société de développement de Saint-Armand sur Internet une somme de deux mille cinq cent dollars (2 500$) qui servira à payer les frais de développement et de démarrage du site. Cette somme sera versée en deux montants égaux, soit un premier montant de mille deux cents cinquante dollars (1 250$) à la signature de l'entente, le solde de mille deux cents cinquante dollars (1 250$) sera versé dès la mise en ligne du site et ce, au plus tard le 1er juin 2008.

Le suivi, l'entretien et la mise à jour du site requerra des frais de services additionnels qui seront négociés à chaque début d'année calendrier et seront présentés à la municipalité avec les états financiers de l'année précédente.

ACCEPTATION DU PROJET

La présente entente est signée à Saint-Armand, Québec le ______ jour de _________________ 2008

______________________________	______________________________
Signature	Signature
Pour la municipalité de Saint-Armand	Pour la Société de développement de Saint-Armand sur Internet